

**ARRETE :**

« Arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE »

**OBJECTIFS :**

Pour la catégorie BE, l'examen doit permettre de contrôler l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un ensemble de véhicules de la catégorie BE en sécurité.

L'apprentissage des règles élémentaires de sécurité sera développé afin de traiter aussi bien la sécurité liée à l'ensemble en marche qu'à l'ensemble à l'arrêt (attelage, dételage, chargement, freinage, conditions de stabilité, déchargement...).

La formation doit être adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

**PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :**

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être titulaire du permis B en cours de validité.

**LES INTERVENANTS :**

- Etablissement de formation labellisée disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé (B.E.P.E.C.A.S.E.R ou TITRE PRO) titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie BE, en cours de validité.
- Mme Boyer Edith responsable pédagogique.
- Mme Boyer Edith et Cartron Céline gérantes de l'établissement de conduite.

**DUREE DE LA FORMATION :**

Une formation de 21 heures minimum comportant plusieurs parties, réalisée en plusieurs journées.

- Première partie de 4 heures : Formation théorique sur les 12 fiches se déroulant en salle au centre de formation.
- Seconde partie de 3 heures : Formation pratique hors circulation sur piste et vérifications.
- Troisième partie de 7 heures : Formation pratique en circulation se déroulant dans des conditions de circulation variées.
- Quatrième partie de 3 heures : Retour sur l'ensemble de la formation hors circulation.
- Cinquième partie de 4 heures : Dernière révision avant le passage du permis.

La durée de la formation peut évoluer en cas de besoin du candidat ou du niveau non atteint.

**PROGRAMME :**

Voir programme détaillé en page 2.

**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

- Moyens pédagogie :
  - Méthodes et techniques adaptées aux adultes.
  - Outils pédagogiques et réglementaires (fiche de progression, livret d'apprentissage et livre de code).
- Moyens techniques partie théorique code :
  - Salle chauffée avec tables et chaises.
  - Des supports pour prendre des notes.
  - DVD reprenant les thèmes du code avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève.
  - Ordinateur mis à disposition pour les cours théoriques par thèmes.
- Moyens techniques partie théorique BE :
  - Salle chauffée avec tables et chaises.
  - Des supports pour prendre des notes.
  - Présentation PowerPoint® reprenant les thèmes du programme de formation BE en vidéo projection avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève.
  - Documentation professionnelle.

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

- Véhicules à double commande de la catégorie B et une remorque possédant d'un poids réel supérieur à 800 kg assurés, entretenus et mis à disposition.
- Piste remorque tracé avec le matériel pour effectuer divers ateliers (cônes, piquets).
- Gilet haute visibilité avec mention formation remorque.

**EFFECTIFS EN CONDUITE :**

3 élèves par véhicule et enseignant.

**HORAIRES ET JOURS :**

A fixer avec l'établissement de formation.

**LIEU DE LA FORMATION :**

- Le début et la fin de la formation se fera à l'établissement.
- Retrouvez les adresses des pistes remorques sur notre site.

**DIPLOME VISE :**

- Catégorie BE du permis de conduire.

**EXAMEN :**

- L'épreuve théorique générale (E.T.G) sauf exempté.
- L'épreuve pratique de conduite hors circulation.
- L'épreuve pratique de conduite en circulation

**Séquence 1 : Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul.**

Cette séquence alterne théorie et pratique a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge (vérifications) et au maniement de l'ensemble en toute sécurité de ce type d'ensemble.

- Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite, en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, geste et postures).

**Séquence 2 : Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et de circuler dans des conditions normales.**

Cette séquence alterne pratique a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques à l'utilisation en circulation d'un ensemble en toute sécurité.

- Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles).
- Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire.

**Séquence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

**Séquence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.**

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.



Ecole de conduite Les Méluzines [www.lesmeluzines.com](http://www.lesmeluzines.com)

Gérante et responsable pédagogique Mme BOYER Edith

3 rue Pierre Moyon 86600 Lusignan 05.17.84.48.15 [lesmeluzines@hotmail.com](mailto:lesmeluzines@hotmail.com)

Siret : 88819240800019 Agrément : E2008600070